

Microprogramme de 2^e cycle en soutien à l'apprentissage

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | DÉPARTEMENT DE PSYCHOPÉDAGOGIE ET D'ANDRAGOGIE

Sommaire et particularités


NUMÉRO 2-823-6-2

CYCLE Cycles supérieurs

TITRE OFFICIEL Microprogramme de deuxième cycle en soutien à l'apprentissage

TYPE Attestation

CRÉDITS 15 crédits

 Admission à l'automne, l'hiver et l'été

 Cours de jour

 Cours de soir

 Offert au campus de Montréal

 Temps partiel

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Nicole Gaboury 514-343-6661
nicole.gaboury@umontreal.ca

Objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle vise le développement professionnel des enseignants qui ont à soutenir les élèves dans leurs apprentissages. Il propose une démarche de perfectionnement fondée sur les connaissances scientifiques relatives au processus d'apprentissage des élèves dans des activités scolaires. Les mesures de soutien portent sur la motivation des élèves, de même que sur leurs stratégies d'apprentissage et d'autorégulation, notamment en contexte d'apprentissage par la lecture. Il cible les intervenants du primaire et du secondaire, de tous domaines d'apprentissage (ex. : univers social, sciences et technologie), du régulier et de l'adaptation scolaire, ainsi que ceux en milieux défavorisés.

Forces

Ce programme est rattaché au département de psychopédagogie et andragogie, dont les membres font un excellent travail tant en recherche qu'en enseignement, que ce soit au premier cycle ou aux cycles supérieurs. Les professeurs sont bien soutenus par le personnel non enseignant. Il y a des projets potentiellement mobilisateurs comme la maîtrise en orthopédagogie, la clinique pour les apprenants en difficultés d'apprentissage, de projets de formation à distance, la pédagogie post-secondaire.

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (soutien à l'apprentissage), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat en éducation préscolaire-primaire ou en adaptation scolaire et d'un brevet d'enseignement du

Québec. Les candidats qui détiennent un diplôme d'enseignement d'une autre discipline et les candidats canadiens (hors Québec) ayant un brevet d'enseignement seront considérés mais pourraient avoir à suivre des cours préparatoires ou complémentaires dont le nombre de crédits peut varier entre 3 et 24 crédits.

- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes particulières dans le domaine choisi
- avoir réussi un test d'évaluation des compétences en français selon les normes du programme
- faire preuve d'une bonne connaissance de la langue anglaise. Un test de lecture en anglais peut être exigé.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. La scolarité maximale est de trois ans à compter de l'inscription initiale du candidat. Tous les cours sont offerts le soir ou la fin de semaine.

3. Statut

L'étudiant s'inscrit à temps partiel.

4. Transfert

Un candidat peut être admis au D.E.S.S. ou à la M. Éd. pendant ou à la fin de la scolarité du microprogramme. Une recommandation du directeur du Département est alors nécessaire.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2020:** Du 1^{er} janvier 2019 au 1^{er} février 2020

Hiver

- **Hiver 2020:** Du 1^{er} mai 2018 au 1^{er} septembre 2019

Structure du programme (2-823-6-2)

Version 01 (A13)

Le microprogramme comprend 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EDU 6013	Projet d'intégration en orthopédagogie	3.0S	PPA 6416	Étude des difficultés à apprendre	3.0S
PPA 6415	Soutien à l'apprentissage à l'école	3.0S	PPA 6431	Apprendre en lisant et soutien aux élèves	3.0

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

Tout cours offert aux études supérieures par la FSE.

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Enseignement au secondaire	Maîtrise	60 crédits	2-811-1-3	Jour Soir
Orthodidactique du français	Microprogramme de 2 ^e cycle	15 crédits	2-855-6-0	Jour Soir
Orthopédagogie - Élèves en difficulté d'adaptation et de comportement	Microprogramme de 2 ^e cycle	15 crédits	2-855-6-3	Soir
Éducation: option orthopédagogie	Maîtrise	45 crédits	2-855-1-3	Soir Jour
Éducation: option orthopédagogie	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-855-1-2	Soir Jour

Répertoire des thèses et mémoires

Découvrez Papyrus, le dépôt institutionnel de l'Université de Montréal Vous trouverez ici des travaux de recherche de nos professeurs et chercheurs ainsi que des thèses et mémoires de nos étudiants. : <http://papyrus.bib.umontreal.ca/>

Actualités sur la recherche

Consultez les dernières actualités sur la recherche à l'UdeM : <http://www.nouvelles.umontreal.ca/recherche/index.php>